

FICHE SIGNALÉTIQUE

1. Identification du produit et de l'entreprise

Identificateur du produit

Glisten Disposer Care®

Autres moyens d'identification

Pas disponible

Utilisation recommandée

Décapant d'enlèvement des ordures

Restrictions conseillées

Aucuns connus

Fabricant

Iron Out dba Summit Brands

7201 Engle Road

Fort Wayne, IN 46804-5875 US Téléphone: 260-483-2519

Numéro de téléphone d'urgence: 1-800-424-9300 (CHEMTREC)

2. Identification des risques

Dangers physiques

Non classé.

Risques pour la santé

Catégorie 2 Corrosion et/ou irritation de la peau Lésion/irritation grave des yeux Catégorie 2 Sensibilisation, cutanée Catégorie 1

Risques pour l'Environnement

Non classé. Non classé.

Risques défini pour OSHA Éléments d'étiquetage



Mot indicateur

Attention

Mention de danger

Provoque une irritation cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux. Peut provoquer une allergie cutanée.

Conseil de prudence

Prévention

Évitez de respirer de la poussière. Il ne faut pas que les vêtements de travail contaminés quittent le lieu de travail. Lavez vigoureusement après manipulation. Porter des gants de protection. Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

En contact avec les yeux : Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer

Intervention

les verres de contact si la victime en porte et qu'il est possible de les retirer facilement. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste: Demander un conseil médical/des soins. En contact avec la peau : Laver avec beaucoup d'eau. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée :

Obtenir une consultation médicale ou des soins médicaux. Traitement particulier (consulter cette étiquette). Laver les vêtements contaminés avant de les porter à nouveau.

Conserver à l'écart de matières incompatibles.

Élimination

Stockage

Éliminer le contenu/les conteneurs selon la loi internationale/nationale/régionale/locale.

Danger(s) non classé(s)

ailleurs (DNCA)

Aucuns connus.

Renseignements

Mélange

Sans objet.

supplémentaires

3. Composition / Renseignements sur les ingrédients

Nom chimique	Nom commun et synonymes	Numéro CAS	%
Bicarbonate de sodium		144-55-8	30-60
Acide malique		6915-15-7	15-40
Sulfate sodique de lauryle		151-21-3	7-13
Acides sulfoniques, alkyle, sels de sodium		68439-57-6	7-13
Sulfate de sodium		7757-82-6	1-5

#7852 Page: 1 of 8 Date de publication 16-Mars-2015

Nom chimique	Nom commun et synonymes	Numero CAS	<u></u> %
Parfum		Secret commercial	0.1-1

Remarques sur la composition

Secret commercial

4. Premiers soins

Inhalation En cas de symptômes, placer la victime à l'air frais. Si les symptômes persistent, obtenir de

l'attention médicale.

En contact avec la peau : Laver avec beaucoup d'eau. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Peau

Obtenir une consultation médicale ou des soins médicaux. Traitement particulier (consulter cette

GHS États-Unis: Le pourcentage exact (de concentration) de la composition a été retenu comme

étiquette). Laver les vêtements contaminés avant de les porter à nouveau.

un secret commercial conformément au paragraphe (i) du § 1910.1200.

En contact avec les yeux : Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer Yeux

les verres de contact si la victime en porte et qu'il est possible de les retirer facilement. Continuer

à rincer. Si l'irritation des yeux persiste: Demander un conseil médical/des soins.

Rincer la bouche. Ne pas provoquer le vomissement. Ne jamais rien faire boire ou avaler à une

victime inconsciente, ou si la victime a des convulsions. Appeler un médecin.

Symptômes/effets les plus importants, aigus et différés

Ingestion

Les symptômes peuvent inclure des picotements, des déchirures, des rougeurs, des gonflements et une vision trouble. Irritation de la peau. Peut provoquer une allergie cutanée. Dermatite.

Éruption. Peut entraîner de la rougeur et de la douleur.

Indication d'un besoin médical immédiat et traitement spécial requis

Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes. Garder la victime en

observation. Les symptômes peuvent être différés.

Informations générales S'assurer que le personnel médical est averti des substances impliquées et prend les précautions pour se protéger. En cas de malaise, consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

Montrer cette fiche technique de santé-sécurité au médecin en consultation. Laver les vêtements contaminés avant de les porter à nouveau. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Tenir hors de

la portée des enfants.

5. Mesures de lutte contre le feu

Moyens d'extinction appropriés

Produit chimique en poudre. Dioxyde de carbone (CO2). Mousse. Eau.

Méthodes d'extinction inappropriées

Aucuns connus.

Risques spécifiques provenant des produits chimiques

Les pompiers doivent porter un appareil de respiration autonome.

Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers

Les pompiers doivent porter des vêtements de protection complets y compris un appareil de

respiration autonome.

Lutte contre l'incendie /

En cas d'incendie, refroidir les réservoirs par arrosage.

instructions

Refroidir les récipients exposés aux flammes avec de l'eau et continuer même une fois le feu

Méthodes particulières d'intervention

Risques d'incendie généraux

Aucun risque exceptionnel d'incendie et d'explosion.

Produits dangereux résultant de la combustion

Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone. Oxydes de soufre.

Données sur l'explosibilité

Sensibilité aux chocs Sensibilité aux décharges

Pas disponible.

éteint

électrostatiques

Pas disponible.

6. Procédures en cas de déversement

Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Tenir à l'écart le personnel dont la présence sur les lieux n'est pas indispensable. Tenir à l'écart des zones basses. Garder les personnes à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite. Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins d'être vêtu d'une tenue protectrice appropriée. Assurer une ventilation adéquate. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour s'informer sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.

#7852 Page: 2 of 8 Date de publication 16-Mars-2015

Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage

Stopper l'écoulement de la substance si cela peut se faire sans risque. Déversements importants : Mouiller avec de l'eau et la retenir pour une évacuation ultérieure. Empêcher tout écoulement dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les espaces clos. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau. Pour se renseigner sur l'élimination, voir la rubrique 13. Avant de procéder au nettoyage, consulter les renseignements de danger ci-dessus. Ramasser ou utiliser un aspirateur pour déchets secs pour élimination adéquate sans relèvement des poussières. Rincer la surface contaminée à grande eau. Empêcher les déversements importants de se répandre dans les égouts et voies d'eau. Consulter les services d'intervention d'urgence et le fournisseur. Après retrait, rincer abondamment et en profondeur la surface contaminée avec de l'eau. Empêcher de pénétrer dans les voies d'eau, les égouts, les sous-sols, les espaces réduits

Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet à l'égout et dans les environnements terrestres et les cours d'eau. Ne pas évacuer dans les lacs, les ruisseaux, les étangs et les eaux publiques.

7. Manutention et entreposage

Précautions pour une manipulation sécuritaire

Évitez de respirer de la poussière. Eviter le contact avec les yeux, la peau et des vetements. Éviter l'exposition prolongée. Veiller à une ventilation adéquate. Porter un équipement de protection approprié. Lavez vigoureusement après manipulation. Employer de bonnes pratiques d'hygiène du travail lors de la manipulation de ce matériau.

Conditions pour un entreposage sûr, y compris toute incompatibilité

Entreposer dans un conteneur fermé loin des matières incompatibles. Conserver hors de la portée des enfants.

8. Maîtrise de l'exposition / Protection individuelle

Limites d'exposition

Il n'y a pas de limites d'exposition pour ce ou ces ingrédients.

Valeurs limites biologiques

Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.

Contrôles techniques appropriés

Bonne ventilation en générale (habituellement 10 changements d'air à l'heure) doit être effectuée.

Mesures de protection individuelle, comme l'équipement de protection individuelle

Sans objet.

Protection du visage/des

yeux

Porter des lunettes de sécurité pourvues de protections latérales.

Protection de la peau

Protection des mains

Gants en caoutchouc. Confirmer d'abord avec un fournisseur connu.

Autre

Porter des vêtements appropriés et résistant aux produits chimiques. Conformément aux

directives de votre employeur.

Protection respiratoire

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Si les limites d'exposition risquent d'être dépassées, utiliser un appareil respiratoire approuvé de NIOSH.

Dangers thermiques

Considérations d'hygiène

générale

Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, telles que se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Nettoyer régulièrement la tenue de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après la manipulation du produit. Les tenues de travail contaminées doivent être conservées sur le lieu de travail. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

9. Proprietes physiques et chimiques

Aspect Poudre État physique Solide.

Forme Solide. Poudre
Couleur Blanc / Bleu clair
Odeur Détergent de citron
Seuil de l'odeur Pas disponible.

pH 5.48 - 6.32 (1%) @ 20°C

Point de fusion/point de

congélation

Pas disponible.

Température d'ébullition initiale et intervalle d'ébullition

Sans objet

Point d'écoulement Pas disponible.

Pensité Pas disponible.

Pas disponible.

Coefficient de répartition

(n-octanol/eau)

Pas disponible.

Point d'éclairAucuneVitesse d'évaporationSans objetInflammabilité (solide, gaz)Sans objet.

#7852 Page: 3 of 8 Date de publication 16-Mars-2015

Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité

Limites d'inflammabilité -

inférieure (%)

Sans objet

Limites d'inflammabilité -

supérieure (%)

Sans objet

Limite d'explosivité -

inférieure (%)

Pas disponible.

Limite d'explosivité -

supérieure (%)

Pas disponible.

Pression de vapeurSans objetDensité de vapeurSans objetDensité relativePas disponible.Solubilité(s)ComplèteTempératureSans objet

d'auto-inflammation

Température de décomposition Pas disponible. **Viscosité** Pas disponible.

10. Stabilite et reactivite

RéactivitéCe produit peut entrer en réaction avec des alcalis forts.

Possibilité de réactions

dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

Stabilité chimique Stable dans les conditions recommandées de stockage.

Conditions à éviter Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques. Contact avec des matières incompatibles.

Matières incompatibles Substances caustiques. Acides. Oxydants. Agents de réduction.

Produits de décomposition

dangereux

Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone. Oxydes de soufre.

11. Propriétés toxicologiques

Voies d'exposition Yeux, contact avec la peau, inhalation, ingestion.

Informations sur les voies d'exposition probables

Ingestion Faible danger présumé en cas d'ingestion.

Inhalation N'est pas présumé avoir des effets nocifs en cas d'inhalation.

Peau Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée.

Yeux Provoque une sévère irritation des yeux.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Les symptômes peuvent inclure des picotements, des déchirures, des rougeurs, des gonflements et une vision trouble. Peut provoquer une allergie cutanée. Irritation de la peau. Peut entraîner de

la rougeur et de la douleur. Dermatite. Éruption.

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë Peut provoquer une allergie cutanée.

Composants Espèces Résultats d'essais

Acide malique (CAS 6915-15-7)

Aiguë

Cutané

DL50 Pas disponible

Inhalation

CL50 Pas disponible

Orale

DL50 Rat > 3200 mg/kg

souris 1600 mg/kg

Acides sulfoniques, alkyle, sels de sodium (CAS 68439-57-6)

Aiguë

Cutané

DL50 Lapin > 6300 mg/kg

Inhalation

CL50 Pas disponible

#7852 Page: 4 of 8 Date de publication 16-Mars-2015

Composants **Espèces** Résultats d'essais Orale DL50 1600 mg/kg Rat Bicarbonate de sodium (CAS 144-55-8) Aiguë Cutané DL50 Pas disponible Inhalation CL50 Rat > 4.7 mg/l Orale DL50 Rat 4220 mg/kg 3360 mg/kg souris Parfum (CAS Secret commercial) Aiguë Inhalation CL50 Pas disponible Orale Pas disponible DL50 Sulfate de sodium (CAS 7757-82-6) Aiguë Cutané 4000 mg/kg DL50 Rat Inhalation CL50 Pas disponible Orale DL50 10000 mg/kg Rat 5989 mg/kg souris Sulfate sodique de lauryle (CAS 151-21-3) Aiguë Cutané DL50 Lapin 580 mg/kg Inhalation CL50 Rat > 3900 mg/m3, 1 hr Orale DL50 Rat 1288 mg/kg Corrosion et/ou irritation de la Provoque une irritation cutanée. peau Minutes d'exposition Pas disponible. Indice d'érythème Pas disponible. Valeur d'un œdème Pas disponible. Lésion/irritation grave des Provoque une sévère irritation des yeux. yeux Valeur de l'opacité Pas disponible. cornéenne Valeur de la lésion de l'iris Pas disponible. Valeur des rougeurs de la Pas disponible. conjonctive Valeur d'un œdème de la Pas disponible. conjonctive Pas disponible. Jours de récupération Sensibilisation respiratoire ou cutanée Sensibilisation des voies Pas disponible. respiratoires Sensibilisation de la peau Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénécité de la cellule

germinale

Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Mutagénicité Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Cancérogénicité Non classé par le CIRC, le NTP, l'OSHA et l'ACGIH.

Toxicité pour la reproduction

Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Tératogénicité

Toxicité spécifique pour

certains organes cibles - exposition unique

Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA. Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Non classé.

Risque d'aspiration

Pas disponible.

Effets chroniques

Toute inhalation prolongée peut être nocive.

Autres informations Nom des produits toxicologiquement synergiques Pas disponible.

Pas disponible.

12. Données écologiques

Écotoxicité	Voir ci-des	sous	
Composants		Espèces	Résultats d'essais
Acides sulfoniques, alkyle, se	els de sodium	(CAS 68439-57-6)	
Aquatique			
Crustacés	CE50	Daphnie (Ceriodaphnia dubia)	4.14 - 4.95 mg/l, 48 heures
Bicarbonate de sodium (CAS	3 144-55-8)		
Crustacés	CE50	Daphnia	2350 mg/L, 48 heures
Aquatique			
Poisson	CL50	Gambusie (Gambusia affinis)	7550 mg/l, 96 heures
Sulfate de sodium (CAS 775	7-82-6)		
Crustacés	CE50	Daphnia	630 mg/L, 48 heures
Aquatique			
Poisson	CL50	Bar d'Amérique (Morone saxatilis)	790 mg/l, 96 heures
Sulfate sodique de lauryle (C	AS 151-21-3)		
Algues	IC50	Algues	53 mg/L, 72 heures
Crustacés	CE50	Daphnia	1.8 mg/L, 48 heures
Aquatique			
Poisson	CL50	Carpe, carpe mrigal (Cirrhinus mrigala)	1.36 mg/l, 96 heures
Persistance et dégradabilité	Aucune do	nnée n'est disponible sur la biodégradabilité	du produit.
Potentiel de bio-accumulation	Données non disponibles.		
Mobilité dans le sol	Données non disponibles.		
Mobilité générale	Pas disponible.		
Autres effets nocifs	On ne prévoit aucun autre effet environnemental négatif (par ex., appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone, perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète) causé par ce composant.		
		13. Élimination des résidus	

Instructions pour l'élimination Revoir les exigences gouvernementales locales et provinciales/de l'État avant l'élimination.

Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés en décharge agréée. Éliminer le

contenu/les conteneurs selon la loi internationale/nationale/régionale/locale.

Règlements locaux d'élimination

Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.

Code des déchets dangereux

Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le

fabricant et l'entreprise de décharge.

Déchets des résidus / produits

non utilisés

Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur. Des résidus de produit peuvent demeurer dans les contenants vides et sur les toiles d'emballage. Ce produit et son contenant doivent être éliminés de façon sécuritaire (voir les instructions d'élimination).

#7852 Page: 6 of 8 Date de publication 16-Mars-2015

Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage. Étant donné que les récipients peuvent contenir des résidus du produit, respecter les avertissements sur l'étiquette même après avoir vidé le récipient.

14. Informations relatives au transport

Ministère des Transports des États Unis. (DOT)

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

Transport des marchandises dangereuses (TMD - Canada)

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

15. Données réglementaires

Règlements fédéraux canadiens

Ce produit a été classé en fonction des critères de risque du Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique renferme tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits

Canada WHMIS Ingredient Disclosure: Valeurs-seuils

Acide malique (CAS 6915-15-7) 1 % Sulfate sodique de lauryle (CAS 151-21-3) 1 %

Situation SIMDUT Contrôlé

Classement SIMDUT Catégorie D - Division 2B

L'étiquetage SIMDUT



Réglementations Fédérales

des Etats-Unis

Ce produit est qualifié de "chimiquement dangereux" selon la

définition de OSHA Hazard Communication Standard, 29 CFR 1910.1200.

TSCA Section 12(b) Export Notification (40 CFR 707, Subpt. D) (Préavis d'exportation)

Non réglementé.

CERCLA Hazardous Substance List (40 CFR 302.4) (Liste des substances dangereuses):

US CAA Section 111 Volatile Organic Compounds: Listed substance

Acide malique (CAS 6915-15-7)

Clean Air Act (CAA) Section 112(r) Accidental Release Prevention (40 CFR 68.130) (Loi sur l'assainissement de l'air, Prévention des rejets accidentels)

Non réglementé.

Loi sur la qualité de l'air (CAA), section 112, Liste des polluants atmosphériques dangereux (HAP)

Non réglementé.

Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA)

Risque immédiat - Oui Catégories de danger

Risque différé - Oui Danger d'incendie - Non Danger lié à la Pression - Non Danger de réactivité - Non

SARA 302 Substance très

dangereuse

Non

SARA 311/312 Produit

Non

chimique dangereux

SARA 313 (déclaration au TRI)

Non réglementé.

Autres règlements fédéraux

Section 112(r) de la Loi sur la qualité de l'eau (CWA)

Substance dangereuse

(40 CFR 68.130)

Safe Drinking Water Act

Non réglementé.

(SDWA - loi sur l'eau

FDA (Food and Drug

potable sûre)

Non réglementé.

Administration: administration des produits alimentaires et pharmaceutiques)

#7852 Page: 7 of 8 Date de publication 16-Mars-2015 États-Unis - Réglementation des états

Voir ci-dessous

États-Unis - Proposition 65 de la Californie - Cancérogènes et toxicité pour la reproduction (CRT) : Substance inscrite

Non inscrit.

US - Texas effets dépistage niveaux : Substance répertoriée

Acide malique (CAS 6915-15-7)

Acides sulfoniques, alkyle, sels de sodium (CAS

Inscrit.

Inscrit.

68439-57-6)

Bicarbonate de sodium (CAS 144-55-8)

Sulfate de sodium (CAS 7757-82-6)

Sulfate sodique de lauryle (CAS 151-21-3)

Inscrit.

Inscrit.

États-Unis - RTK (droit de savoir) au Massachusetts - liste des substances

Sulfate de sodium (CAS 7757-82-6) Inscrit.

États-Unis - RTK (droit de savoir) en Pennsylvanie - substances dangereuses

Sulfate de sodium (CAS 7757-82-6) Inscrit.

États-Unis - RTK (droit de savoir) au Rhodes Island

Non réglementé.

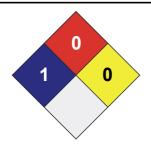
Statut de l'inventaire

Pays ou régionNom de l'inventaireSur inventaire (oui/non)*CanadaListe intérieure des substances (LIS)OuiCanadaListe extérieure des substances (LES)NonÉtats-Unis et Porto RicoInventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act)Oui

16. Renseignements divers

LÉGENDE	
Extrême	4
Grave	3
Modéré	2
Faible	1
Minimal	0





Clause d'exonération de responsabilité

Les renseignements fournis dans la présente fiche signalétique ont été préparés à partir de sources que nous croyons exactes et fiables du point de vue technique. Nous avons tout mis en oeuvre pour divulguer tous les renseignements sur les dangers. Cependant, dans certains cas, les renseignements ne sont pas disponibles et nous l'avons indiqué. Les conditions d'utilisation du produit étant hors du contrôle du fournisseur, autres risques, niveaux d'exposition et considerations concernant l'élimination pourraient être applicables. C'est donc de la responsabilité de l'utilisateur lire et comprendre l'étiquette du produit et le présent document avant d'utiliser le produit. Ne pas utiliser le produit à des fins autres que celles indiquées à la Section 1.

Date de publication16-Mars-2015Date en vigueur16-Mars-2015Date d'expiration16-Mars-2018

Autres informations Pour obtenir une FS actualisée, s'il vous plaît contacter le fournisseur/ le fabricant figurant à la

première page de ce document.

Préparée par Dell Tech Laboratories Ltd. No de téléphone: (519) 858-5021

Autres informations Redbook revision # 19, 10/23/13

Cette fiche de données de sécurité est préparée pour se conformer avec la Norme de communication de risque d'OSHA (Administration de la sécurité et de la santé au travail)

concernant l'adoption du Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits

chimiques (SGH).

Cette fiche technique santé-sécurité est conforme à la norme ANSI Z400.1/Z129.1-2010

#7852 Page: 8 of 8 Date de publication 16-Mars-2015

^{*}La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence